

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50	4.—
Carroi par numéro	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Si l'on demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

Lot principal	ANNONCE DE FORTUNE	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat	
ev. 750000 francs			
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

CONCERT

DIMANCHE 13 JUIN à 2 h, de l'après-midi
concert donné par
L'Instrumentale de Sion
dans le Jardin du Café-Restaurant „Belle-Ombre“
à Bramois

Dès 8 heures du soir : **BAL BONNE CONSOMMATION**

SALON DE COIFFURE pr. DAMES

Mme. **BÉGUELIN**

Place du Midi — SION — Maison Delgrande

Lavages de têtes hygiéniques
Soins de la chevelure
ONDULATION MARCEL

Bonne famille bourgeoise

dans village catholique, bien situé, dans les environs de Bâle, prendrait 1 à 2 jeunes filles en pension pour apprendre l'allemand et fréquenter l'école secondaire. Vie de famille. Prix fr. 55.— par mois.

Ecrire sous chiffres **B. N. 413 à Rudolf Mosse à Bâle.** (Zag. B.413)

On demande de suite une

BONNE DOMESTIQUE

forte et robuste pour aider au ménage et servir au café. Bonne vie de famille. Pour adresse :

Mme Degerbaix, boucher, Chenu de Bourg 35, Lausanne J939L

Les hommes modernes

se plaignent sans cesse de malaise. Le plus souvent il ne peuvent en donner la cause. La raison de cet état de chose lamentable est presque toujours un puiselement complet des nerfs. Cette nervosité dézènera malheureusement trop souvent en neurasthénie qui est très difficile ou pas du tout guérissable. Tous ceux qui ont leur avenir à cœur ont, sous ce rapport à veiller à leur santé. „Nervosan“ est un remède que la science même leur offre.

D'après sa composition le Nervosan correspond en tous points aux intuitions scientifiques sur les causes de la faiblesse de des nerfs. En vente à Fr. 3.50 et 5.—.

Appartement à louer

composé de 4 chambres et dépendances. Eau, gaz et lumière électrique. S'adresser au BUREAU du JOURNAL.

TIRAGE DÉJÀ LE 23 JUIN Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBOURG consistant en 100000 Billets, dont 45405 Lots et 3 primes partagés en 7 classes. La somme totale des prix s'élève à Neuf Millions 841478 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

600000 Marcs ou 750000 Francs

spécialement			
1 à	300000	=	300000
1 à	200000	=	200000
1 à	100000	=	100000
2 à	60000	=	120000
2 à	50000	=	100000
1 à	45000	=	45000
2 à	40000	=	80000
1 à	35000	=	35000
2 à	30000	=	60000
7 à	20000	=	140000
1 à	15000	=	15000
11 à	1000	=	11000
46 à	5000	=	230000
103 à	3000	=	309000
163 à	2000	=	326000
539 à	1000	=	539000
693 à	500	=	207900
29098 à	169	=	4917562
17739 à	M 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.		

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un entier billet original **Fr. 7.50** demi " " " **3.75** quart " " " **1.90** contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible, en tous cas avant le

23 Juin

Kaufmann & Simon
Maison de banque et change à Hambourg.

Pour les maladies de l'estomac

A tous ceux qui, par un refroidissement ou une réplétion de l'estomac par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids ou par une manière de vivre irrégulière, se sont attirés une maladie d'estomac, telle que :

catarrhe d'estomac, crampes d'estomac
maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement

on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.

C'est le remède digestif et dépuratif, le

„Krauterwein“ de Hubert Ullrich

Ce Krauterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives et du bon vin. Il fortifie et vivifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation nouvelle d'un bon sang.

Par l'emploi opportun du „Krauterwein“, les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes lors, mordant et ravaillant la santé. Tous les symptômes tels que **maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, flatuosité, soulèvement de cœur, vomissements**, etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de **maladies d'estomac chroniques**, disparaissent après un seul emploi.

et toutes ses suites désagréables, telles que : **coliques, oppression, battements de cœur, insomnies**, ainsi que les **congestions au foie, à la rate et les affections hémorroïdales** sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du „Krauterwein“. Le „Krauterwein“ empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises, par une légère selle.

Figure maigre et pâle, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constitution incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors de manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotions, de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépriment souvent doucement. Le „Krauterwein“ donne une impulsion nouvelle à la nature la plus affaiblie. Le „Krauterwein“ augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation, raffermir les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agités et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciements le prouvent.

Le „Krauterwein“ se vend en bouteilles à 2 fr. 50 et 3 fr. 50, dans les pharmacies de Sion, Sierra, Viège, Saxon, Loèche, Brigue, Zermatt, Sarnbrancher, Martigny, St-Maurice, etc., ainsi que dans toutes les pharmacies de toutes les grandes et petites localités du canton du Valais et de toute la Suisse.

En outre les pharmacies de Sion et la pharmacie J.-M. de Chastanay à dièrre expédient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de „Krauterwein“ Sans toutes les localités de la Suisse.

Se méfier des contrefaçons!

Exiger „Krauterwein“ de Hubert Ullrich

Mon „Krauterwein“ n'est pas un remède secret, il est composé de : Vin de Malaga 450.0 Esprit de vin 100.0 Glycérine 100.0 Vin rouge 240.0 Jus de sorbier sauvage 150.0 Jus de cerises 320.0 Fenouil, Anis, Aunée, Ginseng dméric., Racine de gentiane, Racine de calmus aa 10.0. Mêler ces substances.

VINS EN GROS JOSE RIBES, propriétaire, MOUDON

J'offre mes vins importés directement des caves de la propriété de mes parents aux prix exceptionnellement bon marché ci-bas, franco en gare Moudon :

VINS ROUGES DE TABLE ET POUR COUPAGES

	par 100 litres	200 et 300 litres	500 et 600 litres
1907 Vendrell	fr. 35.—	fr. 34.—	fr. 33.—
„ Montagne	„ 40.—	„ 37.—	„ 36.50
„ San-Jaume	„ 38.—	„ 38.50	„ 38.—
„ Taragone	„ 45.—	„ 44.—	„ 43.—
1908 Rosé très clair	„ 52.—	„ 50.50	„ 50.—
1905 Réus	„ 60.—	„ 57.—	„ 56.50

Par quantité importante demandez les prix spéciaux Conditions favorables de paiement à 30 jours avec 2 % d'escompte ou à 3 mois net Fûts de toute grandeur à disposition des clients Pas de voyageur et donc pas de frais

Vin blanc

de raisins secs la
à 20 frs. les 100 litres
Analysé par les chimistes.

Vin rouge

garanti naturel, coupe avec
vin de raisins secs
à 27 frs. les 100 litres
Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

ANNONCE DE FORTUNE

Premier tirage le 23 Juin

Invitation à la participation aux **CHANCES DE GAINS** aux grands tirages des primes autorisés et garantis par l'Etat de Hambourg.

Le montant total des gains offerts par ces tirages avantageux dépasse la somme de

12 Millions Francs

L'émission comprend 100,000 numéros dont 48,405 doivent forcément sortir gagnants en 7 tirages! A peu près la moitié des No 5 mis soit donc sûrement gagnés!

Le plus gros lot possible est éventuellement Marcs 600,000 soit Francs 750,000 or

respectivement M. 560,000, 550,000, 540,000 530,000 520,000 510,000 500,000

Principaux lots :
300,000 60,000
200,000 50,000
100,000 40,000

et beaucoup d'autres, en tout 48,405 lots, payables en espèces, en marcs. Le maro vaut fr. 1.25 Les gains augmentent de tirage en tirage; le gain principal du 7^e tirage est de M. 500,000, celui du 7^e tirage de M. 600,000. J'expédie les bons pour le premier tirage au prix officiel de

7 fr. 50 c. 3 fr. 75 c. 1 fr. 90 c.
billet entier demi billet quart de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Les lots sont promptement payés sous garantie de l'Etat.

Chaque commande peut se faire en un mandat postal ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

En raison de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement pendant jusqu'au

23 Juin

Samuel HECKSCHER seur..
Banquier à Hambourg. (Ville libre)

Lettre de commande

Monsieur Samuel Heckscher seur., Banquier à Hambourg
Veuillez m'adresser billet entier à fr. 7.50
..... demi billet à fr. 3.75
..... quart de billet à fr. 1.90

ADRESSE (à écrire bien lisiblement)

Je vous remercie si inclus ou par mandat-poste ou contre remboursement. (Billet ce qui ne s'applique pas au cas particulier) la somme de fr.

Crème au brillant rapide pour toutes les chaussures.



donne un brillant éclatant

LE SAVON

au Lait de Lis

Bergmann

marque: Deux Mineurs

sons pareil pour les soins de la peau guérit toutes les impuretés de celle-ci s'employant avec succès pour la conservation d'un teint beau, pur et blanc. En vente 80 cts. la pièce chez :

SION : pharm. Henri Allet, V. Pitteloud; Henri Zimmermann.

Coiff. Martin Ebner, Jos. Ebné, E. Furter

SIERRE : pharm. Burgener, J. M. de Chastanay; Coiff. Alois Heim.

MARTIGNY : pharm. M. Lovey; Coiffeur F. Favre-Collomb.

Martigny-Bourg : Chs. Joris, pharm.

St-Maurice : Coiff. Ch. de Siebenhal.

MONTHEY : pharmacie Hri Zum-Offen.

VISP : pharm. Ed. Burlet.

H. MOELLER

succ. de Jean Frith
rue Grand-St-Jean, 6, Lausanne

BILLARDS

neufs et d'occasion
Beaux choix d'accessoires en tous genres

Articles de jeux
Réparations soignées

PRIX MODÉRÉS B529

Pulvérisateurs et souffreuses, nouveau modèle 1909, fabriqués dans mon atelier

Appareils de toute première qualité

Pièces de rechange

Atelier de réparations



Articles d'arrosage, tuyaux de caoutchouc, cheneaux en tôle et tuyaux en fer étiré noir et galvanisé.

Aux prix du jour

EMILE GUNTI NSPERGER
Rue de la Dent-Blanche

- SION -



TUYAUX d'ARROSAGE pour Jardins

Douilles de fermeture, Raccords

LANCES, CHARIOTS DÉVIDOIRS réputés de la meilleure qualité.

Fabrique d'Articles en caoutchouc

Vve de H. SPECKER, Zurich.

Kuttelgasse, 19, mittlere Bahnhofstr.

Dartres humides.

A l'établissement „Vibron“. Je me sens pressé de vous exprimer publiquement ma gratitude miraculeuse de mon petit garçon, qui a souffert une année entière de dartres humides (eczéma) à la tête et sur tout le corps. Vifs remerciements. O. Baumann-Zuber, Sevrier, Hérisau Signature légalisée: J. Lutz, eers. comm., Hérisau le 23 mars 1908 Adresse: Institut médical „Vibron“ à Wienaacht près Rorschach.

Pour 1909 le magasin de chaussures

ADOLPHE CLAUSEN

RUE DE LAUSANNE - SION

Il sera bien assorti en chaussures fines et élégantes comme aussi en souliers forts pour campagne.

A des prix très avantageux



Souls mesure et répar.

La question militaire à la Chambre italienne

La discussion des crédits extraordinaires destinés à compléter le budget national a commencé mercredi à la Chambre italienne. L'adoption de ces projets de loi n'est pas douteuse; en ce moment l'opinion est unanime à considérer que l'Italie a besoin d'augmenter ses forces militaires.

Un des orateurs des plus importants, le général dal Verme, a invité le ministre de la guerre à réaliser dans son administration toutes les économies que la commission d'enquête parlementaire sur l'armée a indiquées possibles, c'est-à-dire 12 millions par an; car il reproche à l'organisation actuelle un excès de fonctionnarisme et de bureaucratie qui empêche tout développement. En revanche, les crédits accordés pour les fortifications lui semblent insuffisants. Et au milieu des applaudissements de la Chambre, l'orateur a déclaré que l'Italie n'a nulle intention agressive; mais que c'est pour elle une nécessité suprême que de fermer les portes de sa maison.

Après lui, le général Marazzi a également affirmé le besoin des crédits extraordinaires pour achever immédiatement la défense nationale. Il faut entreprendre sans délai toute une série de réformes, abandonner le recrutement national, maintenant inutile, pour adopter le recrutement régional; augmenter encore les armements en temps de paix; simplifier le système d'instruction militaire et par conséquent diminuer la durée du service. L'orateur a dit que tandis que la somme de 160 millions est affectée aux armes de combat, plus de 60 millions sont destinés à l'administration. Or, il importe de diminuer ce dernier chiffre et de grossir les crédits attribués aux armements avec les économies réalisées dans le service administratif.

Les discours des deux généraux ont été accueillis avec un vif intérêt; il n'en a pas été de même pour celui du député d'Arton, qui a porté la question sur le terrain de la politique extérieure. L'orateur a déclaré que l'Italie ne songe pas à se lancer dans une lutte d'armements avec les autres nations; qu'elle veut seulement faire face aux nécessités de sa propre défense, par exemple, les fortifications d'Otrante ne sont pas opportunes, car l'Adriatique n'est pas seulement une mer italienne; en tout cas, une guerre avec l'Autriche serait inutile, si elle n'avait pas exclusivement pour but la conquête de Trieste, qui amènerait un conflit avec l'Allemagne. Enfin, l'orateur a assuré que si l'Autriche avait accumulé de forts armements sur la frontière italienne, c'est que l'alerte lui avait été donnée par les grandes manœuvres italiennes en 1903, en Venétie. Ces dernières affirmations ont soulevé de nombreuses protestations.

Ensuite les députés socialistes ont pris dans la discussion une attitude très singulière. Etant donné le triomphe des tendances réformistes sur les tendances révolutionnaires dans le parti socialiste italien et d'autre part le mouvement général de patriotisme réveillé par l'attitude de l'Autriche-Hongrie, il était difficile aux socialistes de maintenir, au sujet des nouvelles dépenses militaires, leur attitude d'autrefois résolument négative.

Cela a produit un certain trouble. Les groupes de l'extrême-gauche ont pris des attitudes diverses. M. Ciccochi a parlé sur les attitudes des socialistes qui repoussent les nouvelles dépenses militaires, trop lourdes pour l'économie nationale; tandis que M. Bissolati a déclaré que si le prolétariat ne reconnaît en principe ni l'Etat ni la frontière, de moins tant que les Etats existent dans leurs personnalités et leurs intérêts actuels, il est indispensable de pourvoir à leur défense. En effet, au point de vue même du prolétariat, si un ennemi venait à envahir les débouchés commerciaux du pays, les ouvriers seraient plus grandement touchés que les bourgeois et les propriétaires. Et l'orateur a ajouté, au milieu de la surprise générale:

« Tant qu'il sera possible que d'autres Etats viennent dans le nôtre imposer leur tyrannie, il est de notre intérêt de leur opposer une action défensive. En défendant l'Italie bourgeoise d'aujourd'hui, nous défendons celle qui sera socialiste demain. »

Néanmoins, M. Bissolati conclut contre les crédits pour que l'Italie ne risque pas par ses armements de déclencher un conflit général.

Petites nouvelles de la Suisse

Un précoce meurtrier

Un gamin de dix ans, nommé Marcel Vacher, a planté une paire de ciseaux, dont il se servait pour couper des fleurs, dans le côté gauche du jeune Emille Perrond, âgé de 16 ans, domestique chez M. Weber, agriculteur à Colombier.

L'état de la victime, qui a eu le poumon gauche perforé, est très grave.

Le jeune meurtrier sera très probablement placé dans une maison de correction.

Un enfant tué par le tramway

Jeudi, dans un des faubourgs de Neuchâtel, une voiture de tramway venant de Valengin a écrasé le fils de M. Colomb, avocat, un garçonnet de 7 ans.

L'accident s'est produit au moment où l'enfant sortait de la maison paternelle pour gagner la rue. Le pauvre petit a immédiatement succombé.

Accident de la Fête-Dieu

Hier, jeudi, on tirait des mortiers à l'occasion de la Fête-Dieu. L'un des engins ayant éclaté, deux hommes furent grièvement blessés. L'une des victimes est en danger de mort.

Ravages causés par la grêle

Une colonne de grêle s'est abattue mardi soir de 5 h. à 5 h. et demie sur la partie inférieure de la vallée de la Venoge. L'inverse s'est localisée sur la région comprise entre la villa des Roseaux, située au bord du lac, et le pont de la Venoge. Sur cette zone, vignes, jardins, arbres fruitiers, champs de pommes de terre, ont été saccagés.

Mercredi à midi encore, un agriculteur a pu recueillir des grêlons et les apporter dans sa hotte au village de Prévèrenges (Vaud).

— Mercredi un violent orage a complètement détruit les récoltes dans la contrée de Ronco et de Brissago (Tessin).

Chambres fédérales

Dans la séance de mercredi du CONSEIL NATIONAL, MM. Muri (Argovie) et Arry (Genève) ont rapporté sur un projet d'azary concernant les bureaux de placement à subventionner par la Confédération.

La commission unanime a recommandé l'adoption du projet, qui comporte un sacrifice de 50,000 fr., seulement, à titre de subvention fédérale aux bureaux de placement.

Au vote, le Conseil a adopté le projet dans son ensemble.

Le Conseil national a ensuite discuté les divergences avec le Conseil des Etats, relative ment à l'organisation du département militaire. Il a maintenu sa décision antérieure relative aux aides instructives.

Le CONSEIL des ETATS a abordé mercredi le rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1908. Après un exposé général du président de la commission de gestion, M. Scherrer (Bâle-Ville), l'entrée en matière a été votée sans discussion.

Le Conseil a passé ensuite à la discussion des différents chapitres.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Le Conseil des Etats a ensuite adopté un projet de loi sur la protection de l'emblème de la Croix-Rouge.

M. le conseiller national Speiser a déposé la proposition suivante relative à la loi postale:

« Renvoyer les articles 62 à 65 (organisation, dispositions générales) au Conseil fédéral, qui aura à les modifier selon les principes suivants:

1. L'administration des postes sera organisée en une exploitation indépendante, dont la comptabilité et le service de caisse sont distincts de ceux de l'administration fédérale générale; il sera édicté des dispositions sur le calcul de son produit net et l'attribution de celui-ci à la caisse fédérale.

2. L'administration des postes est confiée à une direction générale des postes; les compétences du département des postes et des chemins de fer et du Conseil fédéral sont limitées à la haute surveillance, à la nomination de la direction générale, à la confirmation des nominations des fonctionnaires supérieurs et à l'élaboration des ordonnances importantes.

3. L'Assemblée fédérale exerce son droit de haute surveillance en approuvant le budget, le compte annuel et le rapport de gestion et en dictant les lois. »

En raison de la Fête-Dieu, les Chambres fédérales n'ont ouvert leur séance jeudi qu'à 10 heures du matin.

Le CONSEIL NATIONAL a liquidé d'abord les divergences sur le projet relatif aux poids et mesures, en adhérent aux décisions prises par le Conseil des Etats.

Le projet a été renvoyé à la commission de rédaction.

M. Walser (Grisons) a rapporté ensuite en langue allemande sur le projet de loi postale. Il a recommandé l'entrée en matière.

L'entrée en matière sur la discussion par articles du projet de loi postale n'est pas combattue. Le débat est interrompu et la séance est levée à 1 heure.

Dans sa séance de jeudi, le CONSEIL des ETATS a repris l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour 1908.

Il a liquidé le Département de Justice et police et une partie du département militaire.

Le Conseil des Etats a décidé de ne pas tenir de session extraordinaire d'automne. En revanche, il se réunira en session d'hiver 8 jours plus tôt que d'habitude, soit le 29 nov.

La conférence franco-suisse

La conférence franco-suisse pour régler la question des voies d'accès au Simplon a enfin abouti à une entente. C'est la grande nouvelle du jour. La presse a reçu hier matin jeudi le communiqué suivant:

« Les soussignés, réunis sous la présidence de M. von Arx en dernière séance de la conférence franco-suisse des voies d'accès au Simplon, constatent que les travaux de la conférence ont conduit à une entente complète sur toutes les questions.

» Ils ont dans ces conditions l'honneur de recommander à leurs gouvernements l'adoption du projet de convention ci-joint.

» Fait à Berne en double expédition, le 10 juin 1909. »

Suivent les signatures des délégués français et suisses et des deux secrétaires.

La conférence a été close à 11 h. 30 après un échange de paroles cordiales entre le président, M. von Arx et M. Laurent, premier délégué français.

En ce qui concerne le raccourci Granges-Itziggen-Lyss, M. Forrer a proposé au Conseil fédéral le texte d'une déclaration stipu-

lant que lorsque les deux gouvernements estimeraient qu'une augmentation du trafic justifie un nouveau raccourci entre Granges et Lyss, la Suisse fera entreprendre les études nécessaires à l'établissement de ce raccourci. Le Conseil fédéral a adopté ce texte jeudi matin et la conférence s'est contentée de l'inscrire au procès-verbal.

La délégation française avait demandé que le raccourci Bussigny-Vallorbe si le canton de Vaud en faisait les frais. Mais le Conseil fédéral a refusé cette proposition, ne voulant pas créer une concurrence à la double-voie Dailens-Vallorbe, qu'il estime amplement suffisante pour le moment. La délégation française s'est donc contentée d'une déclaration au procès-verbal promettant l'étude du raccourci Vallorbe-Bussigny quand l'augmentation du trafic le rendra nécessaire.

Une disposition de la convention prévoit que des trains directs Paris-Genève par Vallorbe seront acheminés par le raccourci Morges-Bussigny.

La nouvelle de la signature de la convention a été accueillie avec satisfaction dans les couloirs de l'Assemblée fédérale.

La convention franco-suisse prévoit que la ratification devra être votée par les parlements des deux pays avant la fin de l'année 1909. On pense à Berne qu'elle ne sera pas soumise à l'Assemblée fédérale avant d'avoir été approuvée par la Chambre française.

La délégation française a exprimé le ferme espoir que la ratification serait votée par le parlement français. Malgré l'opposition prévue du groupe parlementaire qui fait campagne pour le Mont-Blanc, le gouvernement français paraît disposé à user de toute son influence pour obtenir le vote favorable des Chambres.

CANTON DU VALAIS

Informations

Sociétés de gymnastique

Sur la proposition de son Département militaire, le Conseil fédéral a décidé de subventionner les sociétés de gymnastique des écoles normales de la même manière que le sont les sociétés de gymnastique d'instituteurs, à savoir qu'il sera alloué par la Confédération aux sociétés de gymnastique des écoles normales une subvention correspondant à la subvention allouée par le canton, ce qui revient à dire que la Confédération et le canton prendront à leur charge chacun la moitié de la subvention totale.

La Confédération paiera sa part après examen des comptes et des rapports sur l'activité des sociétés militaires, qui seront transmis au Département militaire suisse par les autorités de l'instruction publique des cantons.

Ecoles normales

Les dates de clôture de ces établissements sont fixées comme suit:

Sion: Aspirants-inst., les 25 et 26 juin; Sion: Aspirantes-institutrices, le 30 juin; Brigue: Aspirantes-institutrices, le 30 juin.

Les épreuves écrites (orthographe exceptée) auront lieu le même jour (18 juin) dans les 3 établissements de Sion et de Brigue.

Les instituteurs qui aspirent au brevet de capacité sont convoqués le 25 juin et les institutrices le 30 juin en vue de subir les épreuves tant écrites qu'orales, chaque jour dès 9 h. du matin.

Les inscriptions dans ce but doivent parvenir au Secrétariat du Département respectif 5 jours au moins avant les examens. (Com.)

Chronique sierroise

L'homme qui rit

A propos de notre dernière chronique sierroise la « Gazette » se fait écrire de Sierre:

« Dimanche dernier nous avons eu à Sierre, l'inauguration de la Maison d'école. Un chroniqueur a adressé à ce sujet au « Journal et Feuille d'avis du Valais », de mardi dernier, un rapport très intéressant. On en a ri à Sierre, et pour cause. Le chroniqueur a vu à la tête du cortège M. Burgener, chef du Département de l'Instruction publique; or, à Sierre, sauf le chroniqueur, chacun connaît la lettre d'excuse de M. Burgener, dont il a été donné lecture devant la maison d'école. Le chroniqueur a enfin confondu l'orateur de la Municipalité, M. l'avocat Maurice Bonvin, avec le président du tribunal de M. Maurice Germanier. A Sierre, personne n'a vu M. Germanier, dimanche dernier, sauf le chroniqueur... »

Que dans le brouhaha et l'embourgeoisement de la foule, on prenne un M. X. pour un M. A. ou un M. Z. pour un M. B. c'est une mésaventure qui peut arriver au meilleur correspondant de journaux, et le fait est tellement banal, tellement insignifiant que le lecteur ne peut le plus sévère n'y attache aucune importance, se contentant de corriger mentalement, à la lecture, l'inexactitude commise.

Et si l'on peut rire pour de telles inutilités, nous nous demandons de quels celans de rire doit être soulagée, trois fois par semaine, la lecture de la « Gazette »!

Notre correspondant de Sierre nous a donné jusqu'ici trop de preuves de son zèle pour que nous puissions nous étonner de le moins du monde des deux petites erreurs qui ont échappé à sa plume dans le compte-rendu, d'ailleurs très complet, de l'inauguration de l'école de Sierre; cette bête fête que la « Gazette du Valais » appelle une « saturnale ».

Ceci dit, nous déclarons l'affaire close dans nos colonnes; il n'est pas dans nos habitudes de polémiquer pour si peu; nous avons mieux à faire.

Chronique séduinoise

LA FÊTE-DIEU A SION — DECORATION DE LA VILLE — LE REVEIL AU SON DU CANON — LA PROCESSION

De temps immémorial, la Fête-Dieu a toujours revêtu à Sion un caractère d'une splendeur particulière; elle constitue la manifestation religieuse la plus imposante et la plus caractéristique du peuple profondément croyant de notre chef-lieu. De nombreux étrangers viennent de loin pour y assister. Mais nous ne croyons pas nous tromper en disant que d'année en année la splendeur dont on entoure cette cérémonie va grandissant.

Cette année elle a été particulièrement brillante; le temps était à souhait et pendant la procession le soleil ne daignait point comme certaines fois ses rayons accablants sur les têtes nues des fidèles.

Dès la veille, l'animation est grande en ville; des chars amènent des quantités de branches vertes, de jeunes sapins et mélèzes qui décoreront les rues et les balcons; vers le soir, des drapeaux multicolores sont hissés aux fenêtres tandis que jeunes gens et jeunes filles s'occupent gaiement et activement à monter les reposoirs.

A l'aube, la ville est réveillée par le son imposant du canon. On donne le dernier coup de main à la décoration des rues et des édifices. Devant l'hôtel du gouvernement, magnifiquement javoisé, deux pièces d'artillerie sont posées; un canon, placé sous les grands arbres de l'avenue du Couchant, sert au tir pendant la cérémonie. La vieille pièce de bronze qui servait les années précédentes a été remplacée par un canon d'acier 8,4 se chargeant par la culasse.

Aux vieux clochers des églises et sur les toits des principaux édifices flottent des drapeaux; les rues du Grand Pont et de Lausanne sont magnifiquement ornées; on admire surtout les beaux reposoirs qui donnent à la rue du Grand Pont un aspect pittoresque et original; l'un d'eux représente une chapelle rustique blottie contre un rocher, entouré de sapins et du haut duquel une eau tombe en cascade; d'une manière ingénieuse et artistique, on a réuni au moyen d'hydrants à créer une cascade d'eau artificielle du plus joli effet; un second reposoir représente un pic émergeant d'une forêt et aux flancs abrupts duquel s'accrochent encore quelques flocons de neige; le reposoir de la rue de Lausanne, un dais de velours rouge, frangé d'or et surmonté des armes papales, est très admiré; en raison des constructions de l'exposition industrielle cantonale qui occupent tout le haut de la Planta, on a dû choisir un nouvel emplacement pour le dernier reposoir; il a été élevé sur la place de la cathédrale, à côté de l'antique église de St-Théodule.

À mesure que l'heure avance, l'animation grandit dans notre petite ville d'ordinaire calme; c'est le tambour qui appelle les soldats pour le rassemblement; ce sont les gendarmes qu'on commence à voir parader en grand uniforme.

La voix solennelle des cloches appelle les fidèles à la grand-messe à l'issue de laquelle s'organise la procession. C'est cette dernière qui offre le tableau le plus admirable. Lentement elle se déroule par les rues du Grand Pont et de Lausanne, s'arrêtant devant chaque reposoir où les fidèles s'agenouillent pour recevoir la bénédiction du St-Fondateur, les tambours et les cuivres se font entendre et par intervalles, le son puissant du canon fait retentir cette foule inclinée.

Contrairement à ce qui se pratique dans les cérémonies civiles, ce ne sont pas ici les autorités qui ouvrent la marche, ce sont les tout petits, les orphelins, puis les garçonnets portant fièrement chacun un petit drapeau et les fillettes en robe blanche et cheveux frisés; c'est si gracieux de voir défiler ces bons petits enfants qui figurent les anges; il en est qui commencent à peine à savoir marcher et qui sont déjà cependant tout à fait raisonnables; ils sont sérieux comme des grands... La multitude des drapeaux aux brillantes couleurs que les menottes tiennent élevés au-dessus des têtes est du plus joli effet.

Puis le tableau change: voici venir les jeunes filles aux longs voiles blancs, portant les insignes de la naissance et de la Passion du Christ, les étudiants, drapeau déployé; les ordres religieux, graves dans leur austère costume, les sœurs ursulines en robes noires, celles de l'hôpital avec leur haute cornette blanche pointue, les capucins à la bure brune; les chanoines en surplis et camail; sous un dais, l'évêque du diocèse d'aspect vénérable avec ses beaux cheveux blancs bouclés, porte le St-Sacrement ou escortent les autorités civiles; tous les membres du Conseil d'Etat, à l'exception d'un seul retenu à Berne par la session des Chambres fédérales, sont présents à la procession; puis viennent les autorités de la ville; un groupe d'officiers; les gendarmes à la martiale prestance revêtus de leur uniforme dont le cachet archaïque fait penser aux grenadiers de l'ancien temps que nous avons vu dans les gravures représentant les exploits de l'armée napoléonienne; le képi seul est d'une forme plus moderne et n'a aucune ressemblance avec celui des vieux grenadiers; les piou piou, sac au dos, avec le drapeau national complètent la partie militaire de la procession; puis c'est le long défilé de la foule, fermant cet imposant cortège religieux, qui lentement continue à avancer aux sons de l'Harmonie municipale.

Il est impressionnant de voir ainsi dérouler devant ses yeux, dans un même tableau, les classes si diverses de la société qui forment un contraste frappant, et sont cependant unies dans un même sentiment de foi.

Lorsque la procession est terminée, les gendarmes et les soldats se rassemblent sur la Planta et les tambours battent pour la remise du drapeau. Trois coups de canon clôturent la cérémonie, puis la foule se disperse.

Aucun accident fâcheux n'est venu cette année troubler la Fête-Dieu et au prochain examen de la gestion du Conseil d'Etat, MM. les députés n'auront pas l'occasion de reprocher au gouvernement l'apparition de cette cérémonie. On ne parlera plus de nous enlever les canons de la Fête-Dieu.

Aux usines de Chippis

Un correspondant de Chippis a envoyé au « Nouvelliste » de mardi dernier, une réponse dénaturant absolument les faits relatifs à la question ouvrière à l'usine d'aluminium, MM. les députés n'auront pas l'occasion de reprocher au gouvernement l'apparition de cette cérémonie. On ne parlera plus de nous enlever les canons de la Fête-Dieu.

Le « Nouvelliste » a publié dans son No 84 du 8 courant, un article tendancieux, la Direction de notre fabrique et spécialement contre le soussigné et l'administrateur M. Stähle. Je dois à la société dont les intérêts me sont confiés aussi bien qu'à moi-même et à mon collaborateur de ne pas laisser le public sous l'impression d'accusations qui ne manquent pas de gravité et de répondre en quelques mots aux principaux griefs formulés.

1. Au commencement de mars 1909, nous avons fait convoquer nos ouvriers pour procéder à l'organisation de la Caisse-Maladie. Après leur avoir expliqué la portée des dispositions statutaires, nous les avons engagés à les accepter telles, quelles, au moins à titre provisoire, qu'il y introduit dans la suite les modifications dans la pratique et l'expérience démontreraient l'utilité. Quelques assistants ayant manifesté des craintes au sujet des prestations imposées aux membres, nous les avons tranquilisés en leur assurant que la société subventionnerait largement la caisse. Nous leur avons cité l'exemple de Neuhausen où l'année dernière, pour ne pas rembourser plus haut, le subside de la société a couvert la majeure partie des dépenses. Après discussion, les membres procédèrent à la nomination du comité en toute liberté et sans autre intervention de la Direction.

Nous ne pouvions retarder davantage la création de cette caisse. Les ouvriers venant de dehors nous reprochaient l'absence de cette institution. Il y a lieu de remarquer que ce n'est pas le règlement de fabrique, l'affiliation à la caisse est obligatoire, et que celle-ci est administrée par les ouvriers eux-mêmes, la société se bornant à en gérer les fonds dont elle assume la responsabilité et dont elle rend compte annuellement au comité.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui, que les préventions de la première heure se sont dissipées et que les ouvriers paient volontiers leurs contributions eu égard aux avantages qui leur sont assurés.

2. Il est vrai que le lendemain de la grève restreinte du vendredi 23 avril, quelques ouvriers, une dizaine environ sur les 36 qui avaient quitté le travail se sont présentés à la fabrique, mais les équipes ayant dû être réorganisées à la suite de l'incident de la veille, M. Stähle les invita à se présenter au travail de nuit le lundi suivant. Dans l'intervalle, l'administration a été avertie non par M. le président Michel Zufferey, dont le nom ne doit pas être mêlé à cette affaire, mais par des ouvriers de l'établissement que les grévistes s'étaient concertés de rentrer à la fabrique avec l'intention bien arrêtée de provoquer une nouvelle grève mieux combinée et mieux préparée. Le soussigné a interrogé lui-même des ouvriers qui sont très catégoriques dans leurs déclarations et donnent des détails très précis sur les auteurs du complot, l'heure et l'endroit où il a été formé.

Toute personne non prévenue avouera que dans ces conditions, l'administration ne pouvait, sans assumer de graves responsabilités, rouvrir sans autres les portes de l'établissement à des gens animés de pareilles intentions et qu'elle était autorisée à appliquer le règlement dans toute sa rigueur.

3) Suivant une pratique constante observée dès le début, l'augmentation de salaire déploie ses effets et profite à l'ouvrier non pas dès le jour où elle a été consentie mais dès le premier jour de paie suivante. Cette norme a été appliquée dans le cas spécial et rien n'autorisait les ouvriers à supposer le contraire. La cessation de travail n'était donc absolument pas justifiée.

4) Nous persistons à déclarer que les travaux faits récemment les jours fériés ne concernaient que le canal du Rhône.

Il s'agissait d'extraire de nos terrains dans l'enceinte des usines, le gravier nécessaire au bétonnage.

Enfin l'auteur de l'article met un terme à ses apostrophes et à l'interrogatoire très serré auquel il a soumis la Direction en attribuant au soussigné un rôle prépondérant dans les nominations ecclésiastiques qui ont eu lieu récemment dans quelques paroisses du district de Sierre. Dans quel but j'aurais exercé en quelque sorte le droit d'investiture de bénéfices paroissiaux. Je ne saurais de qui je pourrais bien tenir un droit aussi extraordinaire. Je ne pense pas l'avoir hérité des événements de ma famille d'honneur. Il n'est certainement pas attaché à ma qualité de directeur des usines de Chippis, comme tel je possède avant tout le privilège d'être la tête de turc des mécontents de tout rang et de toute couleur. Mais puisque de celui qui paraît soutenir cette thèse est sans doute un théologien, je soumettrai la question à un examen approfondi et si l'autorité ecclésiastique devait

me reconnaître ce rare privilège je n'hésiterai pas d'en faire usage immédiatement.

Pour revenir à un autre ordre d'idées, je déplore sincèrement en ma qualité de Valaisan ce qui se passe autour de moi. Plaise à Dieu que ces organisations ouvrières telles qu'elles sont comprises ne nous réservent pas de pénibles déceptions. Sans méconnaître pour autant les intentions de leurs promoteurs, j'ai le sentiment que nous allons à la dérive sans direction et sans véritable orientation.

Espérons néanmoins que l'avenir me donnera tort et que je me serai trompé dans mes prévisions.

Ch. de Preux, député
Directeur des usines de Chippis.

Faits divers

Un squelette de touriste au Pas de Cheville

Lundi, 7 juin, un écolier qui allait à la recherche d'écorces pour faire des tabatières découvrit sur les rives du lac de Derbordene, au Pas de Cheville, à 2500 mètres environ d'altitude, le cadavre d'un homme. Effrayé, il courut avertir son père, qui travaillait non loin de là. Celui-ci descendit à la hâte à Conthey et informa la justice.

Mardi, le tribunal de district, présidé par M. Raphaël Evéquo, accompagné de quelques hommes du village, partit pour le Pas de Cheville, afin d'y faire la levée du cadavre.

Conduits par le père de l'écolier, un nommé Papilloud, ils atteignirent bientôt le col.

Ils s'y trouvèrent en présence d'un squelette plutôt que d'un corps. Celui-ci gisait sur le dos; la tête, détachée du tronc, avait roulé à quelques mètres; la chemise portait les initiales A. B.; les souliers, encore en parfait état, étaient munis de skis bien conservés portant la marque d'une maison de Zurich. Dans le veston, on trouva encore un livre de chant, un billet de chemin de fer pris à Zurich, une somme de 7 fr. et une montre provenant d'un tir fédéral.

Ces détails ont permis d'établir qu'il s'agissait de M. Arnold Bohem, employé de banque à Lausanne, âgé de 18 ans, fils de M. Bohem, à Berne, qui était parti de Lausanne le 22 février avec M. Otto Mayer, de Pforzheim, âgé de 24 ans, et qu'on avait cherché longtemps sans résultat.

Le corps de Mayer avait été retrouvé antérieurement.

M. Pierre Bohem, de Berne, le père du jeune et infortuné touriste, est venu hier jeudi, à Conthey, chercher les restes de son fils qu'on avait transportés à la maison de commune. En les voyant, il a éclaté en sanglots et a embrassé à plusieurs reprises le squelette, en l'appelant: « Mon cher, mon pauvre et bien-aimé fils! » Les témoins de cette scène ont été émus jusqu'aux larmes.

M. Boehm a donné 100 fr. au jeune berger qui a découvert les restes de son fils. Il a recueilli précieusement les divers objets trouvés sur le corps; ce sont des reliques qui lui rappelleront le cher disparu.

Le squelette d'Arnold Bohem, déposé dans un cercueil, a été transporté hier jeudi, à Berne où aura lieu l'ensevelissement.

La grève de Vernayaz

La grève des ouvriers de la fabrique de carure de calcium de Vernayaz continue sans incident; des pourparlers sont engagés pour y mettre fin. Une conférence doit avoir lieu aujourd'hui, vendredi, dans ce but; elle décidera de la reprise du travail ou du renvoi des grévistes. Ces derniers présentent un certain nombre de revendications concernant l'amélioration de leur situation.

Souhaitons qu'une entente intervienne.
Pour s'être penché à la fenêtre d'un wagon

Mardi, entre Monthey et St-Maurice, au moment où le train de 4 h. du soir s'engageait sur le pont de fer de la Vieze, un ouvrier du nom de Joseph Mounir, s'étant penché hors de la portière, a été atterré à la tête par une traverse du pont. Il a été scalpé

sur une partie de la tête et a eu le crâne fracturé. Il a été aussitôt transporté à la clinique de Saint-Amé, à St-Maurice.

Mounir est âgé de 47 ans, il est père d'une nombreuse famille. Originaire du district de Sierre, Mounir habite depuis quelque temps à St-Maurice. Son état est très grave.

Prévision du temps

Nos lecteurs nous sauront certainement gré de publier désormais régulièrement les prévisions du temps par le bureau central de météorologie: Pour demain 12 juin, le bulletin météorologique indique un temps variable, quelques ondées alternant avec des éclaircies; la température est devenue moyenne.

Funérailles

Aujourd'hui vendredi ont eu lieu, à Sion, les funérailles de l'ouvrier Alfred Berger, vicé nous avons relaté mercredi. Tout le personnel de la fabrique de meubles Widmann, patrons et ouvriers, ainsi que de nombreux amis ont accompagné la dépouille mortelle de leur infortuné camarade.

Renseignements

Champéry — Conférence

Dimanche à 3 h. et demie conférence antialcoolique à l'école. La séance sera agrémentée de morceaux de phonographe.

Il sera parlé aussi des divers moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière et camagnarde. Cette séance aura donc une portée générale et n'intéressera pas seulement les abstinentes. Entrée libre. Invitation cordiale à tous.

Pour l'Afrique

La comtesse Ledochowska, directrice générale de la Société de St-Pierre Claver, fera dimanche, le 13 juin, à 8 h. précises du soir, à la grande salle de la Maison populaire, une conférence sur son œuvre en faveur des Missions de l'Afrique. Entrée libre. On ne quittera pas.

Bramois — Concert

Dimanche 13 juin, à 2 h. de l'après-midi. « L'Union instrumentale » de Sion donnera un concert au café-restaurant de la Belle-Ombre, à Bramois. Ce sera un agréable but de promenade pour les Sédunois surtout si le temps est beau.

Echos

Obsèques gaies

On mande de Paris au « Journal de Genève »:

Les obsèques de M. Chauchard, si elles ont été célébrées avec un grand appareil, n'ont pas du tout constitué une cérémonie calme et digne.

La foule, qui était extraordinairement dense, semblait s'être rendue aux alentours de la Madeleine comme à une partie de plaisir.

On riait, on se montrait du doigt les heureux légataires et on discutait le testament, qui n'a pas le don de plaire à l'opinion publique.

Le service d'ordre était d'ailleurs insuffisant, et le cortège a été à plusieurs reprises débordé par la foule.

Je tiens de source sûre que le montant de la fortune de M. Chauchard a été très diminué par les communications de la presse. En réalité, cette fortune est de 240 millions environ. Si on a fait de grands efforts pour cacher le chiffre réel, c'est qu'on ne désirait pas qu'on sût que la part de la légataire universelle était aussi formidable, 200 millions environ.

Nouvelles à la main

— Je voudrais être un boeuf, moi! Comme ça, papa y' me dirait plus que j'suis un âne.

— Es-tu heureuse dans ton ménage?

— Mon mari part le matin et ne rentre que le soir; je suis aussi tranquille que si j'étais veuve!

NOUVELLES DIVERSES

La fugue d'un caissier en Italie

Le caissier de l'arsenal de Tarente (sud de l'Italie) s'est enfui, emportant un demi-million de francs.

Amnistie générale en Autriche

Une amnistie générale de grande étendue a été accordée, à l'occasion du 60^e anniversaire du règne de l'empereur François-Joseph, à tous les ressortissants d'Autriche-Hongrie, de Bosnie et d'Herzégovine qui n'ont pas rempli leurs devoirs militaires ou qui avaient à subir des peines pour désertion.

Par cette amnistie, tous ces ressortissants peuvent rentrer dans leur pays, mais elle ne sera valable qu'autant que les ressortissants s'annoncent avant le 1^{er} décembre 1909, dernier délai, à la déléation d'Autriche-Hongrie, à Berne, au consulat général de Zurich et aux consulats de St-Gall et Genève.

Turquie et Crète

On télégraphie de Constantinople à la « Gazette de Francfort »:

« On mande de Crète que l'on fait partout dans cette île d'importants préparatifs. La milice crétoise déploie une très grande activité. L'attitude de la Turquie a été un avertissement pour la population. Depuis quelques jours, la Crète se pourvoit de quantités considérables de matériel de guerre ».

CONSTANTINOPLE, 11. — On croit que le conseil extraordinaire des ministres qui a eu lieu lundi et auquel assistait Mahmoud Chekhet pacha, a décidé de faire la guerre, si cela était nécessaire, pour maintenir la souveraineté de la Turquie sur la Crète.

Un complot au Venezuela

Le service de la police secrète des Etats-Unis, que dirige M. Wilkié, viendrait de lancer ses meilleurs agents à la poursuite de mystérieux conspirateurs. Il ne s'agit de rien moins que d'un gigantesque complot découvert à New-York et dirigé contre le gouvernement actuel du Venezuela.

Les chefs de ce mouvement se proposeraient de déposer le président Vicente Gomez et de rétablir le président Castro. Les recherches des détectives ont eu pour point de départ certains renseignements très circonstanciés donnés par des représentants diplomatiques du Venezuela à Washington. Ceux-ci avaient en effet, appris tout récemment que 31,000 fusils Mauser avaient été embarqués dans un port belge et apportés aux Etats-Unis. Cette cargaison aurait été dirigée sur Saint-Louis et c'est dans un des petits ports du sud que les conspirateurs, dont on a perdu la trace, en auraient opéré le chargement définitif sur un vapeur dont ils avaient eu soin de se prémunir.

La cargaison serait partie pour le Venezuela afin d'y être débarquée à un endroit convenu. Le président Gomez a été aussitôt prévenu et des agents spéciaux surveillent de leur mieux tous les ports de la côte vénézuélienne.

La loi de lynch au Creusot

Nous avons raconté l'autre jour qu'un nommé Marion, ouvrier de l'usine du Creusot (fabrique française de canons) avait été maltraité par ses camarades, qui l'accusaient de trahison.

Marion a avoué être l'auteur de la dénonciation des malfaçons reprochées à l'usine du Creusot et, malgré tout ce qui a été dit, il a persisté à déclarer qu'il avait agi seul et qu'il avait agi seul et qu'il n'avait pas de complices.

Ce n'est pas l'avis de ses camarades d'atelier, qui sont persuadés que Marion a agi de concert avec deux autres employés. La surexcitation est si vive parmi le personnel ouvrier que hier matin, quand le nommé Etienne Bougeron est rentré à l'atelier, il a été assailli par ses camarades, qui l'appelaient: « Traître! Meuchard! Vendu! Allemand! » Ils lui ont couvert le visage de crachats et lui ont passé une corde au cou. Sans l'intervention du contremaître et des employés surveillants, il eût été infailliblement étranglé.

Le commissaire se déclare impuissant à protéger la demeure de Marion contre les manifestations possibles. Aussi lui a-t-il donné le conseil de quitter aussitôt Le Creusot, s'il ne voulait pas se voir écharper.

Dernière Heure

Accidents de mer

PORTSMOUTH, 11. — Le personnel du sous-marin « A IV » était jeudi à la recherche d'une fuite de pétrole. Une explosion se produisit dans laquelle un officier et trois hommes furent blessés.

LONDRES, 11. — Une dépêche de New-York au « Daily Telegraph », en date du 10, dit qu'un télégramme reçu dans la soirée, de Fire Island, annonce que l'« Antonio Lopez » a dérivé jusqu'à 200 yards du rivage.

On craint qu'il ne soit impossible de le sauver.

PARIS, 11. — On mande de Toulon à l'« Eclair »:

Depuis 16 jours, on est sans nouvelles officielles du croiseur cuirassé « Jules Ferry », rentrant de Turquie.

Une lettre reçue par la famille d'un officier de marine, annonce que le « Jules Ferry » a une voie d'eau.

ALGER, 11. — Le vapeur « Eastgate », capitaine Brown, arrivé à Alger, a recueilli au large à environ dix milles de Pantelleria, l'équipage composé de trente-trois hommes du vapeur allemand « Eba » du port de Hambourg, allant de ce port à Vladivostok avec un chargement de diverses marchandises, parmi lesquelles une certaine quantité de dynamite.

L'« Eba » avait le feu à bord et a fait explosion presque aussitôt après que l'équipage l'eut abandonné pour prendre la mer dans les embarcations.

La terre tremble toujours à Messine

MESSINE, 11. — Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie jeudi. Elle a été suivie de deux autres.

La population alarmée a quitté les barâques; quelques murs lézardés se sont écroulés.

Les fêtes de la Haye

La longue série des fêtes organisées à la Haye à l'occasion de la naissance de la princesse Juliana s'est terminée hier jeudi par une sérénade monstre à laquelle ont pris part de nombreux corps de musique et trente-deux orphéons, formant un ensemble de plus de trois mille exécutants. L'espace devant le palais étant trop exigü pour un aussi grand nombre de musiciens, la sérénade a eu lieu au champ d'exercices le Malieveld, sur lequel des tribunes avaient été construites.

La reine et le prince Henri ont été reçus et complimentés à leur arrivée par le bourgmestre de la capitale, président du comité des fêtes. La reine mère ainsi que la princesse de Wied et sa fille, avaient également pris place dans la tribune royale. Après l'exécution d'un hymne de circonstance, la reine s'est fait présenter l'auteur et le compositeur. A l'arrivée et au départ, ainsi que sur tout le parcours, la reine et le prince ont été longuement et chaleureusement acclamés par la foule.

C'est une impossibilité d'éviter migraines et maux de tête si l'on n'utilise pas les pilules Oni, qui se trouvent dans toutes les pharmacies à fr. 2 la boîte. Recommandées par les médecins. La demi-boîte boîte à fr. 1.20.

SUNLIGHT SAVON



Il y a une bonne et une mauvaise manière de faire la lessive, employez le SAVON SUNLIGHT est vous aurez choisi la bonne manière.

Le „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ est envoyé gratuitement jusqu'au 1er juillet à tout nouvel abonné.



Chaque mois Elles souffrent En silence

Les pilules Pink sont souveraines contre tous les troubles de l'organisme féminin. Il n'y a rien de comparable aux pilules Pink pour la décongestionner, l'assouplir, lui rendre la force, par l'apport d'un sang riche et pur, pour mettre un terme aux maux de toutes sortes, tiraillements, pesanteurs, vertiges, maux de tête, vomissements, indispositions, qui rendent à beaucoup de femmes la vie semblable à un long martyre.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et dans les dépôts pour la Suisse, 219, Courmayer, à Genève. Traitez-vous avec soin, discutez-les avec votre médecin.

LE PACTE SECRET

IX

— Vous êtes heureux, vous autres Anglais, reprit-il enfin. Personnellement, vous représentez une catégorie d'hommes qui n'existe pas dans mon pays. Chez nous, chacun est militaire ou bien fait de la politique. Et le chemin de la politique est loin d'être semé de roses. Réjouissez-vous que la situation de votre pays n'exige pas une ardeur pareille à celle que nous devons déployer.

— A quelle nationalité appartenez-vous donc? interrogea Volfenden.

Félix eut une seconde d'hésitation.

— Peut-être vaut-il mieux pour vous l'ignorer, répliqua-t-il. A un moment donné, vous pourriez regretter de le savoir.

Volfenden ne chercha pas à dissimuler son incrédulité.

— Comme on voit bien que vous n'êtes pas Anglais! s'écria-t-il. Vous croyez-vous en Russie ou en Amérique du sud? Laissez-moi vous assurer que nous comprenons à peine le sens du mot « intrigue » ici. Nous sommes la nation la plus positive, et peut-être la moins intéressante du globe. Vous finirez par vous en apercevoir. Et pendant que vous ha-

biterez notre pays, il vous faudra, bon gré, mal gré, vous mettre à notre diapason.

— Il faudra que je cesse d'être inquiet et inquiet, dit Félix en souriant. C'est là ce que vous voulez dire?

— Dans une certaine mesure, oui. Ce sera la conséquence naturelle de la vie dans notre milieu. Dans votre pays, quel qu'il soit, je suppose que vous êtes étroitement surveillé par la police; qu'on note vos moindres faits et gestes et qu'on suit vos intrigues avec une défiance jalouse, toujours en éveil. Ici, tout cela n'existe pas. Je vous défie bien d'ourdir une intrigue dans cette vieille Angleterre! Rien ne s'y prête ici...

Ils traversaient une rue encombrée de voitures. Félix ne répondit que lorsqu'ils furent arrivés sains et saufs sur le trottoir opposé. Il prit alors Volfenden par le bras et se penchant vers lui, il lui murmura presque à l'oreille:

— Vous exprimez la pensée intime des neuf dixièmes de vos compatriotes. Et pourtant vous avez tort. Partout où il y a des questions internationales qui mettent aux prises les grandes puissances, telle que la vôtre, le sol est préparé pour l'intrigue, et la semence y lève facilement. Je sais bien, parbleu, que vous êtes une nation soucieuse des apparences. Mais quand vous venez me dire que l'intrigue ne fleurit pas chez vous, je vous arrête. Tenez, sans aller plus loin, cet homme dont votre intervention inopportune a sauvé la vie hier soir, cet homme est plongé jusqu'au cou dans une intrigue contre votre pays.

— M. Sabin! s'écria Volfenden, incrédule.

— Oui, M. Sabin! J'ajoute que je le sais tout à fait par hasard. La chose ne m'inté-

resse en rien, ma querelle avec lui étant d'ordre privé. Mais, pour le moment, la vengeance m'est interdite par une puissance à laquelle je suis contraint d'obéir aveuglément. Aussi ai-je oublié, pour le moment, que M. Sabin est mon ennemi. Il n'a plus rien à craindre de moi. N'empêche que si, hier soir, mon coup avait porté, j'aurais délivré votre pays d'un grand danger. Peut-être même — qui sait? car c'est un homme à qui tout réussit — aurais-je sauvé l'Angleterre de l'invasion et de la ruine!

Ils étaient arrivés au haut du Picadilly et ils se joignirent au flot continu de piétons et d'équipages, qui l'après-midi, descend vers Hyde park. Volfenden, sur qui les paroles de son compagnon, vibrantes d'une conviction passionnée, ne pouvaient manquer de produire un certain effet, se tut un instant.

— Pensez-vous réellement, reprit-il, que pareils dangers puissent menacer l'Angleterre? Nous sommes en dehors des intrigues européennes. Nous ne sommes engagés à soutenir ni la Double ni la Triple alliance. Comment pourrions-nous nous trouver pris dans l'engrenage?

— Je vais me permettre de vous dire une chose qui vous étonnera sans doute, dit Félix. Ignorez-vous que nul pays au monde n'est abhorré comme l'Angleterre?

Volfenden haussa les épaules:

— La Russie nous jalouse peut-être, à cause de notre empire asiatique, mais...

— La Russie, dit Félix, est au contraire, de tous les pays, l'Italie exceptée, celui qui est le mieux disposé pour vous.

— Vous oubliez l'Allemagne, objecta Volfenden en souriant.

— L'Allemagne! s'écria Félix. Ecoutez-moi bien, et sachez-vous de ce que je vous dis, quand, devenu vieux, vous repasserez dans votre esprit les grands bouleversements auxquels il vous aura été donné d'assister: la guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre n'est qu'une affaire de temps — de quelques brèves années, quelques mois peut-être... Elle est dans l'air.

— Vous me donnez froid dans le dos, dit Volfenden en plaisantant. Mais il y a tant de choses qui sont dans l'air et qui n'en tombent jamais.

Mais Félix ne se dérida point.

— La situation est bien connue dans ce petit monde fermé qu'est la diplomatie. Le grand public ignore les responsabilités qui pèsent sur les épaules de ceux qui le gouvernent. Il est, heureusement pour vous, deux de vos ministres qui voient clair. Les journaux parlent ce matin d'un accroissement de la flotte et de mise en état de fortifications — on parle bas de conscription. Ce n'est pas contre la Russie, ce n'est pas contre la France que vous préparez lentement vos armes...

— Il faudrait que l'Allemagne perdît la tête pour s'attaquer à nous, déclara Volfenden.

— Je ne crois pas, répliqua Félix lentement et avec conviction; les deux pays rêvent de se répandre sur le globe, ils se gênent mutuellement.

— Ils peuvent aussi s'aider mutuellement dit Volfenden.

A ce moment il regarda de l'autre côté de la rue; il aperçut Harcutt sur le perron de son club, et lui fit un signe de la main.

— Voilà Harcutt, fit-il, un journaliste comme vous savez, et toujours en quête de copie sen-

sationnelle. Voyons un peu ce qu'il dira de tout cela.

Mais Félix dégagna vivement son bras de celui de son compagnon.

— Je vous prierais de m'excuser, dit-il. Harcutt ne reconnaîtrait, et je ne tiens pas à être montré au doigt dans tout Londres comme un assassin qui a manqué son coup. Rappelez-vous de ce que je vous ai dit, et tâchez d'éviter M. Sabin et ses acolytes.

Félix s'éloigna d'un pas rapide, Volfenden demeura immobile un moment, les yeux distraitement fixés devant lui. Harcutt traversa la chaussée pour venir le rejoindre.

— Vous avez l'air d'un homme qui a besoin de prendre un cordial, dit-il en frappant sur l'épaule de Volfenden.

Celui-ci secoua sa rêverie et entra dans le club avec lui.

— Je crois que vous avez raison, dit-il. Je viens de passer une heure assez mouvementée.

M. Sabin, qui avait quitté Volfenden avec un sculagement visible, se carra dans le hansom et tira sa montre.

— Ce jeune homme, fit-il, m'a fait perdre dix minutes. Il faudra bien qu'il me les paye un jour ou l'autre...

— Qui est-ce? demanda la jeune fille.

— Son nom est Volfenden, lord Volfenden.

— C'est bien ce que j'ai entendu. Mais qu'est-ce donc que ce lord Volfenden?

— C'est le fils unique de l'amiral comte de Deringham. Je n'en sais pas davantage moi-même à son sujet.

— L'amiral Deringham, répéta-t-elle d'un air pensif. Il me semble que je connais ce nom...

PERRENOUD & Cie.

Successeur de P. BAILLOD & Cie.

Place Pépinet — LAUSANNE — Place Centrale

Grand choix MAISON de 1er ORDRE Grand choix
English spoken — VOIR LES ÉTALAGES — Man spricht deutsch
Réparations garanties à notre atelier spécial.
Achat d'or et d'argent. — Prix spéciaux pour sociétés
B 694 Envois à choix dans toute la Suisse.

Horlogerie Suisse Montres garanties, or, argent et métal. Environ 1000 mont. à choix Nickel depuis 6.— argent " 15.— or " 40.— Nous recommandons nos montres réclames: nickel 12 à 16 Argent p. hommes 25. Argent p. dames 15. très bien réglées.	Bijouterie or 18 Car. Alliances contrôlées en 3 genres fr. 20 à 30. Bagues. Broches. Colliers. Médillons. Epingles. Boutons de manchettes dans tous les prix. Spécialité de chaînes or massives de 70 à 300 l. Diamants. Perles. Médailles religieuses. Bourses. Bijouterie argent et fantaisie	Orfèvrerie Argent Couverts argent 20 à 30 cuillères à thé, fortes et très jolies à 1.50 p. cuillères à café à 4.50 p. grand modèle à 5.50 p. cuillères à crème, confiture, sauce, ragout. Services complets Grand assortiment cadeaux de mariage Coupes. Modèles nouveaux. Couverts métal blanc plaqué-arg., garantis 20 ans Fr. 5 le couvert.	Régulateurs Beaux régulateurs à sonnerie marchant 15 jours depuis Fr. 20.— Très grand choix jusqu'à Fr. 150.— Sonnerie cathédrale à quarts et carillon. Réveils garantis à Fr. 5.— Concous. Pendules Pendules de cuisine Modèles nouveaux Réparations garanties. B. 694
--	---	--	--

Pour les sulfatages

employez en toute confiance exclusivement les bouillies instantanées adhésives.

La Renommée contre le Mildiou

la seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Wädenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficacité, et s'y maintient depuis treize ans Paquet de 2 kg. pour 100 litres et

La Renommée au soufre mouillable

contre le Mildiou, l'Oidium et le Court-Noué

La plus efficace et économique des préparations connues, permettant de combattre au pulvérisateur, les 3 maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kg. pour 100 litres d'eau.

Poudre cuprique, la Sulfosite, Soufre mouillable, Soufre sulfaté, Verdets, Sulfate de cuivre, Soufre sublimé, etc., etc.

Dépôt dans tous les centres viticoles

Fabrique de produits chimiques agricoles

A. FAMA & Cie, Saxon

— et Lausanne —
Entrepôt à Bussigny-Gare

Sage-Femme Diplômée

Mme. PELLET

Traite de la grossesse à toute époque
Consultations tous les jours.

Rue Gourgas 16 Plainpalais, GENEVE B 649

RETARDS

Douleurs Suppression
Pilules du mois..... Aucun cas ne résiste.

Les seules véritables..... infaillibles
..... sans danger.

15 ans de succès. Nombreuses attestations.

Fr. 5.— la boîte contre remboursement. 3008

Articles d'hygiène

Mme. L. BUFPE, 9, Chantepoulet, 9 GENEVE

SENOBITA



TONDEUSES 6-12 pour-coiffeur, coupe parfaite et garantie, 8 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50 Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50

Nouveau sécateur
pour la vigne, avec ressort doux et invisible garanti tout acier 20 cm. Fr. 4, 22 cm. Fr. 5, 25 cm. Fr. 6.

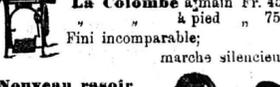
Armes à feu
Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups, 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6,50

Machines à coudre
La Colombe à main Fr. 45.— à pied " 75.—
Fini incomparable; marche silencieuse

Nouveau rasoir mécanique Franklin et Globe-Trotter
garanti, impossible de se couper, avec 2 lames de rechange; le tout dans un bel écrin. PRIX: 6 fr et Globe-Trotter: nickelé Fr. 6.50. — Argenté Fr. 12. — Doré Fr. 20

Bicyclette colombe et touriste

Modèle 1909



Velos Garantie une année fr. 95, Supplément pour moyeu à roue libre et frein à contre-pédalage ASTORIA, Fr. 15, enveloppe de vélos fortes fr. 4.95 de Montagne Fr. 8.95 chambre à air forte Fr. 3.95, Motos ZEDLL Fr. 175, marche garantie. Envoi contre remboursement. Catalogue gratis et franco.

Ls. ISCHY, fabricant, Payerne 8.

FAIT-LEZ-VOUS ARTISTES LYRIQUES

qui met en vente ses

DERNIERS BILLETS

Tirage irrévocable:

15 JUIN 1909

sans remise possible.

N'attendez plus car chaque jour de retard est une chance de moins pour vous de

FAIRE FORTUNE

(Dividendes à domicile conf. — non soumis à timbre, p. ret. — Equiv. — ADMINISTRATION LOTERIE des ARTISTES, 110, Rue, Sébastopol, PARIS)

Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Deandez ma montre «Ancre» de précision, 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop, mais seulement des montres «ANCRE» de 1er choix, garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père

Péry près Bienne



Le pain

Avec le feu, le pain tient incontestablement la première place parmi les conquêtes de l'humanité. De toutes les acquisitions de l'homme, il est, en effet, la plus indispensable à son existence, celle qui répond au besoin le plus impérieux: la faim et le désir de vivre. Il n'est pas dans le domaine physique, pas plus que dans le domaine de la métaphysique, de découverte si ingénieuse, ni de conception si merveilleuse qui ne cèdent devant cette inéluctable nécessité.

Le pain est la base essentielle de l'alimentation normale de l'homme, et les civilisés n'admettent pas plus la perspective d'en être privés qu'ils n'admettraient le retour à l'état sauvage ou à l'âge de pierre. Dans l'un ou l'autre cas, cela n'équivaudrait-il pas à faire le sacrifice de la vie?

La misère, la détresse, résultant de la pénurie de pain n'est-elle pas énergiquement et douloureusement traduite par cette locution: « Long comme un jour sans pain? »

Cette base de l'alimentation a une importance si justifiée dans l'esprit et dans la lettre qu'elle résume, par extension, l'aliment en général. En effet, le « pain » synthétise couramment dans toutes les langues l'ensemble de notre nourriture et même, par plus ample extension, le remède à tous nos besoins.

Cette idée n'est-elle pas implicitement formulée dans une infinité de locutions comme celles-ci:

« Donnez-nous notre pain quotidien »;

avoir son pain; avoir du pain sur la planche; demander au travail son pain quotidien; ôter ou donner le pain à quelqu'un, etc.

Ces expressions sont d'un usage et d'une intelligence si populaire que toute définition en serait superflue; et elles ont toujours été prises dans la plus large acception qui vient d'être indiquée.

En raison de son rôle souverain comme agent de vie, en raison de l'éternelle loi de travail qui sa production implique et symbolise, le pain revêt chez tous les peuples un caractère plus ou moins vénérable ou sacré. Dans la plupart des religions, il a sa place dans les rites, dans les offrandes ou dans les sacrifices.

Rappelons encore, parmi tant d'autres, cette antique tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en Russie, où elle est encore en usage: la présentation du pain et du sel; à la réception de l'hôte, en témoignage de bienvenue, tradition affirmant la loi de l'hospitalité et de la fraternité humaine.

Dans nombre de familles, surtout à la campagne, on professe le respect et la vénération du pain, et par un principe de haute humanité, on a en horreur son gaspillage. L'on se dit, et l'on enseigne aux enfants qu'il y aurait une sorte de crime à gâcher et à jeter comme un déchet quelconque cet aliment dont on est favorisé, et qui manque à tant de malheureux; que le superflu de l'un pourrait resservir cet autre qui se meurt d'inanition. Et ces sages réflexions sont ordinairement inséparables d'un altruisme agissant, et la charité ainsi comprise est la bonne.

Ce culte du pain se rencontre invariablement

chez les paysans cultivateurs. En perdre un morceau serait une profanation. On utilise la dernière croûte, si dure qu'elle soit. « L'on ramasse bien un épi dans le champ; et puis, ça ne vient pas tout seul! », disent ces braves gens. Et il semble que cet argument soit aussi la base de leur économie tenace, appliquée à toute chose.

Devant tel citadin parasite, railant sa rusticité, il a souvent sa revanche, et raille à son tour scandalisé par le luxe exagéré et le gaspillage et il conclut: « Voilà un particulier qui ne connaît pas le prix du pain! Il fait le malin, et je parierais bien qu'il ne sait même pas comment vient le pain! » Et cette réflexion résume son mépris.

On voit encore, suivant les localités, un certain nombre de paysans ne jamais entamer un pain sans y tracer le signe de la croix avec le couteau, continuant ainsi un usage qui autrefois fut général.

De même, on retrouve encore dans les campagnes des vestiges d'un ancien usage interdisant de piacer le pain sans dessus dessous.

Il est certain que le bon ordre seul interdit d'une façon générale de mettre les choses à l'envers; mais il y a ici plus qu'une simple question de bonne tenue. Renverser le pain paraissait une profanation, et lorsque cela arrivait accidentellement, on s'empressait de rectifier la position incorrecte, que l'on ne pouvait tolérer un instant. Si l'accident était le fait de l'éducation ou de l'ignorance d'un enfant, cela pouvait être une leçon.

Le langage courant fourmille d'expressions qui témoignent de la popularité du pain. Aucun sujet n'a fourni un plus grand nombre d'allusions et de locutions usuelles ou pro-

verbales. A titre d'exemples, nous n'en citons que quelques-unes parmi le nombre:

Bon comme le pain. — Tel pain, telle soupe. — Manger un pain trempé de larmes. — Avoir mangé plus d'un pain. — Manger son pain blanc le premier. — Manger son pain à la fumée du rôt. — Le pain d'autrui est amer. — Pain dérobé réveille l'appétit. — Pain coupé n'a point de maître. — Perdre le goût du pain. — Emprunter un pain sur la fournée. — Liberté et pain cuit. — Pain tendre et bois vert mettent la maison au désert, etc.

Rappelons encore que, par analogie, on donne le nom de pain à une infinité d'objets, tels que: pain de sucre, pain de noix, pain de vendanges, pain de cire, pain de suif, pain d'acier, etc.; expressions qui témoignent de l'universelle popularité de leur souche commune

A toute personne débile et anémique

Nous donnons le conseil de faire une cure de véritable **Cognac ferrugineux**. Se trouve dans toutes les pharmacies, au prix de fr. 2.50 à fr. 5. Veiller soigneusement à la marque « Deux Palmiers ».

Dépôt général: **Pharmacie Golliez, 21 e 15856 r. Moral.**

Savièse — Etat-civil
Mois de mai 1909.
NAISSANCES

Braenbühl Albert Samuel de Vinmès (Clon de Berne). Torrent Céline Hortense d'Arbaz. Debons Marie Désirée d'Eugène de St-Germain. Héritier Marie Yvonne d'Emile de la Cretzaz. Debons Ange Marie de Gabriel de Chandoline.

DECES

Luyet Bernadette d'Emmanuel de Chandolin 1 an et 3 mois. Clausen Marie Yvonne de Grégoire de Granois, 11 mois. Debons Ignace F. Ignace de Jean Germain de Granois, 68 ans. Héritier Denise de Jean Pierre de Granois, 10 mois.

MARIAGES

Pannatier Joseph Emile de Germain et Zuchuat Marie Barbe de Joseph Adrien. Héritier François Germain de Joseph Adrien et Luyet Marie Cécile de Jean Germain.

Nendaz — Etat-civil
NAISSANCES

Fournier Charles Ls de Jean, Nendaz. Bornet Ida de Félix, Nendaz. Praz Germaine de Jean-Léger, Veissonaz. Bourband Sidonie de Jean, Nendaz. Bornet Alphonsine de Jean-Léger, Nendaz. Bornet Cécile de Jules, Nendaz.

DECES

Métrallier Alexandre de Mathias, Nendaz, 1 an. Praz Jean Léger de Jean Léger, Veissonaz, 28 ans. Dévènes Jos Antoine de Joseph Nendaz, 73 ans. Rosset Candide d'Alfred, Saxon, 9 mois. Praz Maurice de Jean-François, Nendaz, 50 ans. Théoduloz Albert de Joseph, ans 7 mois. Fournier Jean-Aimé de Jean-Aimé Veissonaz, 84 ans. Déléze Augustin de Cyprien, Nendaz, 6 ans.

MARIAGES

Pitteloud Jean et Déléze Daphine, Nendaz. Déléze Philomin et Michelet Marie, Nendaz. Michelet Maurice et Lattion Marie.

AVIS

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 20 centimes en timbres poste pour frais de réimpression des bandes.

— C'est plus que probable. C'est lui qui commandait l'escadre de la Manche au moment du désastre du « Magnifique ». Il n'était éloigné que de quelques centaines de mètres, fut témoin du désastre et en fut même responsable en partie — à tort ou à raison, c'est ce que je ne prétends pas décider.

— N'est-il pas devenu fou à la suite de la catastrophe?... Il me semble l'avoir entendu dire...

— On l'a dit, fit tranquillement M. Sabin. Il a donné sa démission depuis ce temps-là et vit dans une retraite absolue. Mais fou ou non, il passe pour l'homme le mieux au courant de tout ce qui concerne les défenses maritimes de l'Angleterre et la flotte de guerre. On a classé ses rapports à l'amirauté sans y donner suite. Cependant il a écrit pas mal de lettres aux journaux, et il se trouve, dans le haut commandement, des gens qui croient en lui. D'autres, bien entendu, jurent qu'il est toqué.

— Vous paraissent vous intéresser à lui, fit-elle vaguement surprise.

M. Sabin secoua la cendre de la cigarette qu'il fumait et se tut un instant.

— On finit par s'intéresser de nos jours à... un tas de choses, répondit-il délibérément. Ainsi vous, par exemple, vous vous intéressez au fils de ce personnage.

Elle haussa les épaules.

— Ai-je dit rien de pareil?

— Non, certes. Mais cela se voit. Vous vous êtes arrêtée pour lui parler; vous l'avez même invité à souper, ce qui est quelque peu déplacé.

La jeune fille fit un signe de tête affirmatif.

— Je m'ennuie tellement!

— Vous êtes femme, fit-il d'un ton d'indulgence quelque peu dédaigneuse. Une année d'attente vous semble l'éternité. Le jour viendra où vous penserez autrement.

— Croyez-vous? dit-elle doucement. Je me demande s'il en sera jamais ainsi!

Sans s'en douter, M. Sabin avait dit la vérité en alléguant un rendez-vous pour se séparer de lord Volfenden. A peine rentré chez lui, sa domestique le prenait à part:

— On vous attend dans votre cabinet, monsieur... une jeune femme.

— Depuis longtemps? demanda M. Sabin.

— Depuis deux heures à peu près, monsieur. Elle a sonné une fois ou deux pour demander si vous étiez de retour.

M. Sabin entra dans son cabinet et referma soigneusement la porte derrière lui. Un nuage de fumée bleue remplissait la pièce et une jeune fille se leva, roulant une cigarette entre ses doigts. M. Sabin fut au moins aussi surpris que l'avait été lord Volfenden en pareille circonstance, mais sa figure ne trahit aucune émotion.

— Vous Blanche! Que vous est-il donc arrivé? demanda-t-il.

— Ce qui pouvait arriver de plus fâcheux. On m'a congédiée.

— Vous vous êtes fait pincer? interrogea-t-il vivement.

— Sanspouagner, en tout cas. Je vous avais écrit que lord Deringham me guettait comme un chat guette une souris. Or il a été prendre cette idée, cela me dépasse, mais par malchance, il ne se trompait pas! Il m'a prise la main dans le sac. La partie est perdue.

— Que sait-il, au juste?

— Rien. Il a trouvé sur ma table une feuille de papier à décalquer, pas davantage. On m'a donné une heure pour faire mes malles.

— Et lady Deringham?

— Comme tous les autres, elle le croit fou, et ne se doute nullement que, toqué ou non, il a mis le doigt sur la plaie... Elle était contente de me voir partir — pour des raisons à elle. Mais elle est tout à fait persuadée qu'on m'a renvoyée injustement.

— Mais lui? Que sait-il au juste?

— Précisément ce que je vous ai dit — rien du tout! Il s'est mis dans la tête, sans trop savoir pourquoi, que j'attachais de l'importance à son grimoire — si j'y comprends goutte! — et que j'en faisais une copie pour mon usage personnel. Et comme il ne demandait qu'un prétexte pour se débarrasser de moi, il a saisi celui-là au vol.

— Et pourquoi la comtesse était-elle bien aise de vous voir partir? demanda M. Sabin.

— Parce que je me suis amusée avec son fils.

— Lord Volfenden?

— Oui.

Le visage sévère de M. Sabin se détendit. Les coins de sa bouche ébauchèrent un sourire.

— Très bien, ma belle! dit-il. Et pouvez-vous tirer de lui quelque chose, maintenant?

— Rien du tout, répondit-elle avec dépit. Absolument rien. C'est un imbécile!

Ses joues s'étaient colorées d'une rougeur subite. Ses yeux lançaient des éclairs. M. Sabin se divertissait de plus en plus. Il se fit paternel.

— Vous avez essayé?

La jeune fille eut un signe d'assentiment, tout en fenvoyant par les narines un petit nuage de fumée:

— Oui, je suis allée chez lui hier soir. Il m'a témoigné une grande bonté... Il m'a fait conduire par son domestique dans une maison tout à fait honnête.

M. Sabin se livra à un petit accès d'hilarité inusité chez lui. La situation lui causait un amusement visible.

— Blanche, dit-il, il est heureux pour vous que je vous aie découverte. Personne que moi n'aurait su vous apprécier à votre juste valeur.

Elle le regarda froidement, son visage rembruni tout à coup.

— Vous ne pouvez guère manquer de m'apprécier, dit-elle, car c'est vous qui avez fait de moi ce que je suis. Je suis votre œuvre. Comment n'apprécierai-je pas l'instrument qu'on s'est façonné soi-même?

— La nature m'y a bien aidé, fit M. Sabin d'une voix douce. Je n'ai fait que retourner son esquisse. Mais nous n'avons pas le loisir d'échanger des aménités. Vous n'avez pas perdu votre temps à Deringham; je ne l'oublierai pas. Il faut avouer, toutefois, qu'il est bien fâcheux que vous ayez reçu votre congé en ce moment... Je dirai même que je suis très embarrassé... Il faudrait savoir où lord Deringham s'adressera pour trouver un remplaçant.

— Ce ne sera certes pas d'un côté accessible à votre influence. A vrai dire, je doute qu'il prenne un autre secrétaire. C'est à peine s'il y avait encore pour une semaine de travail.

— C'est dommage. Mais il faut absolument nous arranger pour mettre la main sur ce fameux dossier...

— Ce ne sera pas facile, dit-elle lentement. Il faut garder le château avec le plus grand soin, la nuit, toutes les fenêtres sont barricadées. Il couche avec un revolver sous son traversin et il a semé dans le jardin toutes espèces de pièges à loup.

— Allez donc vous étonner qu'on le croie fou! dit M. Sabin.

La jeune fille eut un rire contraint.

— Il est fou à lier, dit-elle. Il n'y a pas à dire le contraire. Vous ne pourriez pas vivre un jour avec lui sans en être persuadé.

— La folie est héréditaire dans la famille sans doute, suggéra M. Sabin, narquois.

Blanche haussa les épaules et se renversa en bâillant dans son fauteuil.

— En tout cas dit-elle, j'en ai assez de toute la famille. Donnez-moi de l'argent. J'ai envie de faire une petite fugue. Je vais me payer un mois de congé.

M. Sabin s'installa devant son bureau et tira un carnet de chèques.

— La question d'argent ne fera aucune difficulté, dit-il, mais je ne puis me passer de vous pendant un mois. Il me faut le dossier de ce fou.

Le visage de la jeune fille s'assombrit.

— Ne vous ai-je pas dit, déclara-t-elle, qu'il n'y a pas la moindre chance qu'on me reprenne? Vous feriez aussi bien de me croire. On ne voudra pas de moi à Deringham, et moi-même je ne voudrais pas y retourner.

(à suivre)